



Association de la laïcité
morlanwelz

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

LE COURRIER LAÏQUE
N°131 janvier 2015

LA TOLÉRANCE

Rempart contre l'intégrisme ?

par Henri Bartholomeeusen
Président du Centre d'Action Laïque



Bonne année 2015 !

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Bonne année 2015! ...et drink le samedi 10 janvier à 11 heures	p. 3
14 janvier : conférence-débat " La tolérance: rempart contre l'intégrisme?" par Henri Bartholomeeusen , Président du Centre d'Action Laïque	p. 5
Lundis 12 et 26 janvier : atelier d'aquarelle	p. 7
Jeudi 29 janvier : ciné-débat " INCH'ALLAH"	p. 8
Echos du spectacle théâtral " CINCALI"	p. 10
Samedi 27 février : voyage en car à l'expo " Grotte de Lascaux"	p. 11
Fête de la Chandeleur : son histoire	p. 12
Jeudis 8 et 22 janvier : atelier d'art floral	p. 15
Présentation du livre "Pour les musulmans"	p. 16
Aperçu de l'ambiance de notre " Repas des fêtes" du 14 décembre	p. 18
25 janvier : soutien à la Fête de la Jeunesse Laïque - menu	p. 19

Contact bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Cotisation 2015

La cotisation annuelle est fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2015

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !

*Pour 2015
que nos idées fassent boule de neige !*



Le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz tient à perpétuer la tradition en vous souhaitant tout ce qui pourra vous rendre heureux durant l'année 2015... et au-delà.

Souhaiter et rechercher le bonheur restent, depuis les philosophes de l'Antiquité dont les conceptions pour y accéder sont parfois divergentes, le but ultime de la vie humaine.

Chacun le conçoit à sa façon : les uns le ramènent au plaisir, d'autres aux honneurs, d'autres enfin, à la richesse.

Notre société de consommation oublie trop souvent les idéaux qu'en tant que laïques nous prônons ; nous entendons par là les principes simples et incontestables qui fondent la Laïcité comme socle commun du bien vivre ensemble.

Nous restons persuadés que seuls les hommes peuvent améliorer le sort de l'humanité, mais peuvent aussi la conduire vers les fléaux que sont la pauvreté, la faim, les guerres, la maladie, s'appuyant souvent sur des intérêts financiers ou le goût du pouvoir, l'un et l'autre étant généralement liés.

L'année qui se termine n'a pas répondu à nos espoirs de paix et de fraternité.

Il n'est pas nécessaire de faire ici un relevé ou un bilan de l'année 2014 : les médias s'en chargeront.

Nous devons probablement constater que celle qui se prépare ne sera pas d'un meilleur cru mais cela ne justifie pas de mettre en veilleuse nos espoirs et notre volonté de changements.

Chacun, selon ses disponibilités, ses possibilités, son libre choix, peut s'engager

pour que sa vie et celle de son entourage soit sources de bonheur.

Nos moyens ne sont pas différents de ceux exprimés lors de la présentation de nos vœux 2014 qui se résumaient en quelques mots : argumentation, débat, rencontre, conscientisation, dialogue, échange d'expériences, défense de nos valeurs, refus du dogmatisme, de l'extrémisme, du fatalisme, en résumé : être des femmes et des hommes responsables.

Ce sont les objectifs de notre Conseil d'administration qui, de mois en mois, programme diverses activités qui visent à la réflexion, à l'échange, à la convivialité :

Conférences et ciné-débats, repas des « Lundis du Préau » et ses après-midis, soirées musicales, pièces de théâtre, activités d'aquarelle et d'art floral, repas philanthropiques notamment, ... et en 2015, deux voyages organisés.

Ces objectifs ne peuvent être rencontrés que si, en tant que membres, vous les partagez et les faites connaître autour de vous afin que l'expression «vivre ensemble» ait tout son sens.

Vivons intensément l'année 2015 !

**Pour le conseil d'administration
Yvan Nicaise
Président**

La Maison de la Laïcité est le centre communautaire de tous ceux qui, dans un esprit indépendant de toute confession, adoptent le libre-examen comme méthode de pensée et d'action et optent pour une société plus juste, progressiste et fraternelle, favorisant l'autonomie et la responsabilité des individus, des collectivités, et le respect des différences.

Soyez nos ambassadeurs pour la faire connaître et invitez vos amis et relations à partager nos activités ouvertes à toutes et à tous.



Mercredi 14 janvier à 19h30
« La tolérance, rempart contre
l'intégrisme ? »
Conférence- débat
avec Henri Bartholomeeusen
Président du Centre d'Action Laïque

Depuis plusieurs mois, le Président du CAL avait marqué son accord pour nous rencontrer dans notre maison et la date du 14 janvier 201 avait été retenue. C'est donc sur la tolérance, thème qui nous est cher, que cette conférence se déroulera et nous sommes certains que vous serez nombreux à y participer car la société actuelle, tant sur les plans national, européen, voire mondial, est traversée par la recrudescence de comportements intégristes qui mettent en danger nos démocraties.

Doit-on tout tolérer? La tolérance, est-ce du laxisme, de la faiblesse, de la complicité?

La laïcité peut-elle être le rempart à l'intégrisme?

Ces questions nous interpellent de plus en plus, comme citoyens responsables et comme laïques car pour nous, l'un ne va pas sans l'autre.

La conférence du 14 janvier sera un moment important pour confronter nos préoccupations avec celles du Président du CAL.

Le nouveau Président du CAL : petite présentation



Le 22 mars 2014, l'Assemblée Générale du CAL a élu Henri Bartholomeeusen en remplacement de Pierre Galand, démissionnaire car ayant assuré deux mandats à cette fonction, comme le prévoient les statuts de notre association.

Notre nouveau président était déjà membre du Bureau Exécutif du CAL et impliqué activement dans notre mouvement, notamment en tant qu'administrateur de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus et de nombreuses Fondations

d'utilité publique, dont la Fondation Henri La Fontaine.

Sur le plan professionnel, il est avocat au Barreau de Bruxelles et ancien membre du Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles.

Sur le plan sociétal, il est membre de la Commission des Sanctions de la Banque Nationale de Belgique.

Il fut aussi Grand Maître du Grand Orient de Belgique et est Président honoraire du Musée Belge de la Franc-maçonnerie.

Entrée: 3 € - Art.27

Yvan Nicaise



Le vivre ensemble à l'école
Plaidoyer pour un cours
philosophique commun
de Patrick Loobuyck et Caroline Sägesse

Le livre

En Belgique, l'enseignement de la religion et de la morale est toujours organisé sur base du pacte scolaire de 1958. Or, le paysage convictionnel s'est profondément modifié, sous le double impact de la sécularisation et de l'immigration. L'idée d'une réforme s'impose de plus en plus comme une évidence, mais elle se heurte à des obstacles juridiques et politiques. Ce livre constitue un plaidoyer en faveur de l'organisation d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté et de culture religieuse et philosophique (ECCR). Il met en évidence l'impérieuse nécessité d'introduire ce cours indispensable à l'apprentissage du vivre ensemble.

Les auteurs

Patrick Loobuyck est docteur en philosophie. Il est maître de conférences au Centre Pieter Gillis de l'Université d'Anvers et professeur invité à l'Université de Gand. Il préside l'ASBL LEF (Levensbeschouwingen, Ethiek, Filosofie) en faveur d'un cours commun d'éthique, de citoyenneté, de culture religieuse et de philosophie.

Caroline Sägesser est docteure en histoire. Spécialiste du financement public des cultes, elle est chercheuse à l'Observatoire des religions et de la laïcité du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) de l'Université libre de Bruxelles. Elle a notamment publié, chez le même éditeur, *Le prix de nos valeurs. financer les cultes et la laïcité en Belgique* (2010).

Prix de vente : 10,00 € (+ 1,89 € pour envoi postal)

Commande possible: Centre d'Action Laïque asbl

CP236 - Campus de la Plaine ULB, Avenue Arnaud Fraiteur

1050 Bruxelles Tel : 32. 2. 627. 68.11 ou par mail : www.laicite.be/shop.be

Lundis 12 et 26 janvier : atelier d'aquarelles



Les participants à l'atelier d'aquarelles continuent de mettre à profit, deux fois par mois, leur rencontre pour améliorer leur technique.

L'idée d'organiser une prochaine exposition de leurs créations est dans l'air, mais aucune date n'est choisie actuellement.

Il est toujours possible de rejoindre les participants actuels.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Anne-Marie André

Lundis 5, 12 et 26 et 8 janvier : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz est ouvert à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes. Animé par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il se déroule de 17h00 à 18h30.

PAR LES PRODUCTEURS DE INCENDIES



INTERNATIONAL
CRITICS AWARD
BERLIN FILM FESTIVAL
PANORAMA

UN FILM AU FÉMININ PLURIEL,
D'UNE GRANDE ÉMOTION ET D'UNE FORCE RARE.

FOCUS VIF

INCH'ALLAH

UN FILM DE ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE



LE 3 AVRIL AU CINÉMA

cinéma

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 29 janvier 2015, à 20 heures

*Récompensé dans la section
Panorama du Festival de Berlin
2012.*

INCH ALLAH
un film de Anaïs Barbeau Lavalette
(Canada, France 2011)

Dans un camp de réfugiés palestiniens en Cisjordanie, Chloé, jeune sage-femme québécoise accompagne les femmes enceintes. Entre les check points et le mur de séparation, Chloé rencontre la guerre – une guerre qui n’est pas la sienne - et ceux qui la portent de chaque côté : Rand, une patiente avec qui elle va rapidement se lier d'amitié et Ava, jeune militaire, voisine de palier en Israël. A leur contact, Chloé va progressivement remettre ses repères en question. Certains voyages font voler en éclats toutes certitudes. Pour Chloé, Inch'Allah est de ces voyages-là.

Des scènes du film nous rappellent qu’avant d’être des acteurs de l’Histoire, les protagonistes sont des humains, qui saisissent chaque instant de bonheur avant de se tourner vers la haine et la lutte.

Des fraternités se tissent aussi au milieu de l’injustice, de la guerre et de la haine. La réalisatrice a mis beaucoup d’émotions et d’humanité dans son film très juste et passionnant. Superbe film! Un scénario qui maintient en haleine du début à la fin malgré des images qui nous sont sans doute devenues banales.

P.A.F. : 4 € - Article 27

(abonnement 5 séances : 16 €)

une boisson est offerte après le débat

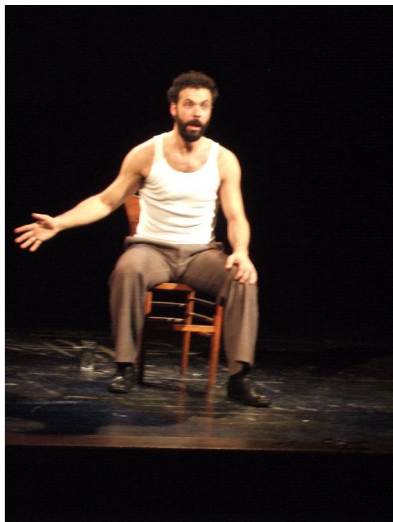
Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education
permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours
avant la projection 64/44.23.26.

" Cincali" un moment théâtral remarquable que la Maison de la Laïcité a partagé avec le Centre Culturel "Le Sablon" le 5 décembre dernier



Hervé Guerrisi, seul en scène dans «Cincali», a évoqué la vie faite de déracinement et de souffrance des mineurs italiens en Belgique, mais aussi des épouses restées au pays.

Après une introduction précisant sa propre histoire et son parcours en Italie sur les traces de ses origines et à la rencontre du fameux facteur, le comédien, mis en scène par Mario Perrotta, nous a embarqués dans cette période de notre histoire, méconnue par certains , mais pas pour une partie du public, car l'entité de Morlanwelz, en particulier, compte beaucoup d'émigrés italiens dont les parents ont travaillé dans les mines de la région du Centre.

Ce récit émouvant rappelle d'abord que l'Italie fut une terre d'émigration avant de devenir terre d'immigration.

Puis, avec beaucoup d'humour, d'émotion et de tendresse parsemé de coups de gueule et d'implication du public, il nous a fait partager le quotidien des mineurs et de leur femme.

Le public, très touché par ce spectacle, a longuement applaudi la performance d'Hervé Guerrisi et s'en est allé avec respect pour le mineur de fond, sa femme et son facteur.

Nous espérons avoir le plaisir de découvrir son prochain spectacle ; en préparation, nous a -t-il confié.



Yvan Nicaise

Le samedi 27 février 2015, nous vous invitons à pénétrer dans les grottes de Lascaux ... au parc du Cinquantenaire à Bruxelles

L'exposition événement à Bruxelles, c'est la célèbre grotte de Lascaux !

Après Bordeaux, Houston, Chicago et Montréal, où plus de 700 000 visiteurs ont admiré le nouveau et transportable fac-similé de la grotte, cette exposition remarquable est pour quatre mois au musée du Cinquantenaire avant de rejoindre Tokyo.

**Voyage en car grand confort pour 30 €
Entrée comprise et après-midi libre à Bruxelles**

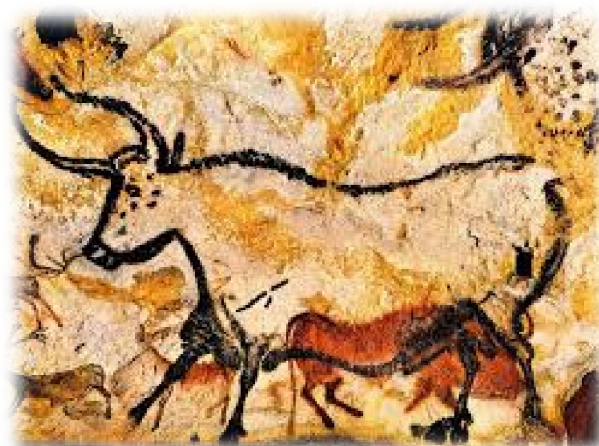


En 1940, quatre jeunes garçons en vadrouille sur les terres de la commune de Montignac découvrent la grotte de Lascaux : une splendeur préhistorique. Les murs de la grotte sont recouverts de peintures préhistoriques d'une qualité esthétique remarquable, parmi les plus anciennes connues au monde. Mais aujourd'hui et depuis 1963, l'accès au site n'est plus possible pour

des raisons évidentes de conservation. Le Musée du Cinquantenaire accueille donc actuellement une reproduction au millimètre près d'une partie des parois de cette grotte inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco.

Une remarquable reconstitution de la grotte

Les visiteurs qui pénètrent au Musée du Cinquantenaire pourront admirer une reconstitution à l'identique de ces célèbres peintures rupestres vieilles de 20.000 ans. Cinq parois de la grotte paléolithique de Lascaux ont été reproduites grandeur nature pour l'exposition itinérante. Ces fragments de la grotte sont issus de la Nef centrale et du Puits. Un film 3D offre également la possibilité au public de



profiter d'une visite guidée virtuelle du reste de la cavité.

L'**expo Lascaux** vous expliquera tout, de la découverte de la grotte à sa fermeture au public sans oublier les détails de la réalisation des fac-similés. Le parcours tentera également de nous livrer quelques secrets sur la vie des hommes de Cro-Magnon.

Cerise sur le gâteau, l'exposition consacrée à la "Chapelle Sixtine de la Préhistoire", est enrichie par un volet belge mettant en valeur les très riches collections du département de Préhistoire du Musée du Cinquanteaire et du Muséum des Sciences naturelles, préfigurant par là l'ouverture au printemps 2015 de la Galerie de l'Homme au Musée des Sciences naturelles à Bruxelles.

Départ prévu à 8h30, retour à Morlanwelz pour 18 heures au plus tard.

Comment participer à cette excursion d'un jour ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la Maison de la Laïcité.

Les réservations sont effectives dès réception du paiement et attribuées en fonction de la date de paiement. Le car peut recevoir 32 personnes mais le voyage sera effectif dès nous atteindrons 25 personnes au 11 janvier.

Yvan Nicaise



La Chandeleur : fête de la lumière
La Chandeleur : c'est le 2 février

Depuis le Vème siècle, la chandeleur est devenue, pour les Chrétiens, une fête religieuse, appelée par l'église catholique romaine « la présentation de Jésus au temple ».

Mais, comme la majorité des fêtes de notre calendrier, son origine et son sens sont bien plus lointains.

Son origine celtique

Chez les celtes, on pratiquait un rite lié à la purification. Autant les Celtes craignaient le noir et le froid le soir de la grande nuit d'Halloween, autant, à l'inverse, la fin de l'hiver était fêtée dans la joie.

Le 1^{er} février, la fête d'Imbolc célébrait le réveil de la déesse Brighid sous son aspect de vierge. Il s'agissait d'une fête de renaissance et de purification par l'eau, afin d'assurer fertilité et fécondité avec le retour de la vie en cette sortie d'hiver.

Imbolc est un festival d'espoir et de confiance ; le temps de l'année où tout semble mort, pourtant, sous la terre, la vie émerge;

La Chandeleur, appelée aussi fête de la Lumière, était donc une fête païenne et le reste pour les non-croyants.

Origine de son nom

Le mot chandeleur provient de l'expression *festa candelaem*, fête des chandelles: le mot latin *candela* désigne une bougie. Il a donné en français *la chandelle* qui s'est effacé devant *la bougie*, d'origine algérienne, nom d'une ville de Kabylie (Algérie) en arabe *bejaïa*. Cette ville fournissait au moyen-âge de la cire pour fabriquer des chandelles.

A l'époque romaine, on fêtait vers le 1er février, Lupercus - dieu de la fécondité - au cours des Lupercalia. Lupercalia - jour de la fertilité - car c'était le début de la saison des amours pour les oiseaux.

Durant la nuit, les habitants de Rome parcouraient les rues en agitant des flambeaux.

La Chandeleur participe au temps du Carnaval prolongeant ainsi une période de folles et gourmandes réjouissances.

La Chandeleur : version religieuse

La tradition juive voulait que chaque premier né mâle de la famille soit amené au Temple 40 jours après sa naissance afin d'être consacré au seigneur.

En 472 ou 494, le pape Gélase 1er (ou l'empereur Justinien, dans un édit de 542, les sources divergeant à ce sujet) décide de christianiser la fête païenne romaine (pratique bien connue) qui deviendra la présentation de Jésus au temple, soit 40 jours après la Noël.

On organise alors des processions aux chandelles le jour de la chandeleur, selon une technique précise : chaque croyant doit récupérer un cierge béni à l'église et le ramener chez lui en faisant bien attention à le garder allumé. Ce cierge est censé avoir le pouvoir de protéger le foyer et veut rappeler que le Christ est la lumière du monde.

Et, pour ajouter la crainte à la ferveur chrétienne, un dicton de Franche-Comté dit :

*« Celui qui le rapporte chez lui allumé
Pour sûr ne mourra pas dans l'année ».*

Ce n'est qu'en 1372 que cette fête sera officiellement associée à la purification de la vierge, fête paradoxale, puisque Marie est préservée du péché originel, alors pourquoi la purifier ?

A moins que Dieu n'applique le diction populaire *« Deux précautions en valent mieux qu'une »* ?

La Chandeleur : coutumes et mythes

Coutume de la pièce d'or

La tradition, apportée par les paysans, veut que, le jour de la Chandeleur, il faut faire sauter la première crêpe de la main droite, en serrant une pièce d'or dans la main gauche. Si la crêpe retombe correctement dans la poêle, c'est que l'on ne manquera pas d'argent dans l'année.

D'autres sources historiques signalent que la pièce était parfois enroulée dans la crêpe puis portée par toute la famille dans la chambre et déposée en haut de la garde robe jusqu'à l'année suivante. On récupérait alors les débris de la crêpe de l'an passé pour donner la pièce d'or au premier pauvre venu. Si tout ce rituel était respecté, la famille était assurée d'avoir de l'argent toute l'année.

Cette tradition se rapporte également à un mythe ancien qui affirmait que, si on ne faisait pas de crêpes le jour de la Chandeleur, le blé serait carié pour l'année.

*« Si point ne veut de blé charbonneux
Mange des crêpes à la Chandeleur ».*

Des historiens relèvent aussi qu'à cette époque de l'année, les semailles d'hiver commençaient. On se servait donc de la farine excédentaire pour confectionner des crêpes, symbole de prospérité pour l'année à venir.

Mythes de l'ours et de la marmotte

Dans de nombreux pays germaniques, scandinaves et celtes, le 2 février est la date où l'on célèbre la fin de l'hibernation de l'ours. La légende veut que si l'ours est, ce jour-là, ébloui par le soleil, l'homme doit se préparer à quarante jours de froid supplémentaires. Ce mythe a été si longtemps associé à la Chandeleur que, du XIIe au XVIIe siècle, la Chandeleur fut appelée «Chandelours» dans de nombreuses régions. Dans d'autres pays, l'histoire est la même avec une marmotte. On dit que «Soleil à la Chandeleur annonce hiver et malheur ».

De nombreux dictons sont nés de ce jour de février, inspiré de cette renaissance, tels que :

« Rosée à la Chandeleur, hiver à sa dernière heure »

« A la Chandeleur, l'hiver s'apaise ou reprend vigueur »
« A la Chandeleur, le froid fait douleur »

Notre dîner de la Chandeleur : croyance, tradition ou espoir ?

Oublions la croyance, conservons la tradition et privilégions l'espoir.

De nos jours, nous connaissons surtout la Chandeleur en tant que jour des crêpes mais nous voulons, comme laïques, le mettre sous le signe de l'espoir et du renouveau.

C'est la raison pour laquelle nous consacrons le bénéfice du repas du 25 janvier, appelé symboliquement "Dîner de la Chandeleur" à la "Fête de la Jeunesse Laïque", notre jeunesse à qui nous voulons transmettre, à la veille de son adolescence, un message d'amour, de paix et de solidarité.

La jeunesse est notre renaissance : sachons la comprendre, l'épauler, la guider vers les lendemains que nous souhaitons toujours meilleurs.

C'est notre message humanitaire de la fête de la Chandeleur.

Yvan Nicaise

Jeudis 8 et 22 janvier : atelier d'art floral



Cet atelier, après une année de création florale, s'inspirera sans doute de la période hivernale pour réaliser de nouveaux montages originaux où chaque participante mettra sa touche personnelle.

Les deux groupes continueront à se réunir de 10 à 12 h et de 13 à 15h.

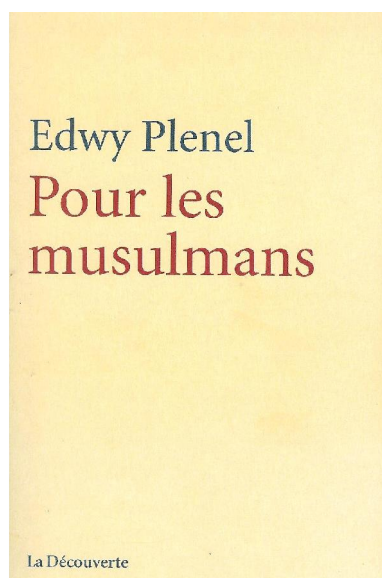
N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Marie-Christine Cuchet

Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)



Un livre : "Pour les musulmans."

par Edwy Plenel

(Editions La Découverte, Paris, 2014)

Nous vous proposons, ci-dessous, quelques extraits du dernier livre d'Edwy Plenel qui nous a semblé intéressant pour alimenter nos réflexions sur le "vivre ensemble".

Ce livre s'appuie sur un travail mené par l'équipe de *Médiapart*, journal en ligne indépendant et participatif dont Edwy Plenel, journaliste, est cofondateur et président. Il fait référence à de nombreux auteurs dont, au hasard, nous vous citons : Hanna Arendt, Aimé Césaire, Frantz Fanon, Henri Guillemin, Stéphane Hessel, Jean Jaurès, Montaigne, Edgar Morain, Jean-Paul Sartre et largement Emile Zola.

Edwy Plenel ne parle pas au nom des musulmans ni du débat sur l'islam dans le monde. Son livre est un geste de fraternité, une main tendue de la part d'un laïque.

"Je suis a-religieux", dit-il, "sans goût pour la transcendance mais sans obsession malade vis-à-vis de ceux pour qui elle importe. Et ceci d'autant moins que ma génération, celle qui est née après les catastrophes mondiales de la première moitié du XXe siècle, a appris que les civilisations qui se réclament de la raison, voire du refus de Dieu, peuvent aussi bien céder à la déraison collective jusqu'à commettre de redoutables folies criminelles."

Edwy Plenel s'alarme de la banalisation des discours et des actes antimusulmans, sous couvert de combat soi-disant laïque, car elle va à l'encontre de la Constitution française proclamant que "tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance possède des droits inaliénables et sacrés"¹.

"Confondre une entière communauté - d'origine, de culture ou de croyance - avec les actes de quelques individus qui s'en réclament ou s'en prévalent, c'est faire le lit de l'injustice. Et laisser s'installer ces discours par notre silence, c'est habituer nos consciences à l'exclusion, en y installant la légitimité de la discrimination et la respectabilité de l'amalgame."

Edwy Plenel va alors s'efforcer de démonter les préjugés débouchant sur un mécanisme de rejet global en s'inspirant d'Emile Zola qui, avec son fameux "J'accuse", avait adressé à ses concitoyens un cri d'alarme à propos des juifs.

¹ Article 1er du Préambule de la Constitution française.

Point par point, il reprend un précédent article argumentaire de Zola ("Pour les Juifs") et le transpose à la situation des musulmans français.

Tout comme Zola, il pressent un engrenage : "...en nous habituant au rejet des musulmans, *nous nous accoutumons* à d'autres refus en cascade, dans une quête sans fin des inégalités et des hiérarchies humaines : les Roms, Tsiganes et Romanichels, toujours ; les juifs de nouveau ; les noirs encore ; les homosexuels aussi ; voire les femmes, dans un retour primitif à l'inégalité anthropologique."

Edwy Plenel met aussi en garde : "La désignation de boucs émissaires s'accompagne inévitablement de la promotion de dispositifs étatiques pour les stigmatiser, les réprimer ou les repousser qui finissent par porter atteinte à la démocratie. C'est dans ce processus d'accoutumance aux discriminations, où la politique de la peur favorise, par son aveuglement, le surgissement de ses ennemis - leurs désordres, leur violence, leurs attentats, etc. -, que l'Etat d'exception devient la règle au détriment de l'Etat de droit. Notre indifférence vis-à-vis de nos compatriotes musulmans n'est donc pas seulement fautive à leur égard. Elle est aussi coupable pour nous tous qui risquons, si nous n'y prenons garde, d'y perdre une part de nos libertés."

L'auteur fait alors un parallèle avec la situation des juifs au moment de l'affaire Dreyfus jusqu'à la catastrophe européenne, c'est-à-dire les deux guerres mondiales, et la montée du nazisme en Europe et surtout en France. Il fait appel à un sursaut d'humanisme qui se refuse à banaliser le rejet de l'autre.

Et c'est en abordant la question du foulard musulman qu'il fustige une laïcité aveugle : "Brandir la visibilité de ce morceau de tissu comme la question décisive pour notre espace public, c'est nous inviter à ne plus voir le masque, et au premier chef la question sociale, celle des quartiers populaires. La haine de la religion qu'exprime envers l'islam et ses pratiquants un laïcisme intolérant, infidèle à la laïcité originelle, est l'expression d'un déni social : d'un rejet des dominés et des opprimés tels qu'ils sont."

L'auteur justifie sa position en rappelant le cheminement du combat qui a conduit à la loi française sur la séparation de l'église et de l'Etat en 1905 - devenue par après loi sur la séparation des églises et de l'Etat - pour bien en comprendre le sens et sa nécessité.

Edwy Plenel nous met aussi en garde contre "les pièges d'un "fondement judéo-chrétien" de la civilisation européenne qui, d'un même mouvement, exclut ses autres composantes et fait opportunément oublier combien les chrétiens eux-mêmes se sont entre-tués au nom de la religion". "Défendre le droit à la reconnaissance de l'islam européen, c'est au contraire être fidèle au meilleur de l'héritage européen, fait de diversité des langues, des religions et des origines, de liberté des individus et de tolérance des sociétés."

Edwy Plenel nous engage à nous rapprocher de l'autre, à la découverte de sa diversité qui est une richesse et une valeur. Le grand défi est d'opposer à la peur de l'inconnu et de l'inédit, "le courage, un courage dont l'exemple redonne confiance - courage des principes, courage des audaces, courage des résistances, courage des hauteurs, courage des solidarités".

Nous vous recommandons la lecture de ce livre.

Mimie Lemoine

Un aperçu de l'ambiance au "Repas de fêteS"



Tombola : aquarelle offerte par Francis Dept

Le 25 janvier : repas philanthropiques de soutien à la 48ème fête de la Jeunesse Laïque

Il est rare d'organiser le repas de la Chandeleur en janvier, plutôt que février, mais en 2015, les périodes carnavalesques étant plus tôt dans l'année, nous ne disposons que de deux dimanches avant la soumonce générale de Morlanwelz.

Ne voulant pas organiser deux repas endéans les 8 jours, nous avons choisi le 25 janvier au lieu du 1er février.

Pourquoi tenons-vous à organiser un repas de la Chandeleur ?

Parce que ce repas marque notre appui financier à l'organisation de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre.

Rappelons que la Fête de la Jeunesse Laïque (FJL) est destinée aux adolescents qui, au sortir de l'enfance et de l'école primaire (où ils étaient inscrits au cours de morale laïque), s'apprêtent à entrer dans l'enseignement secondaire.

Cette fête réunit les adolescents, leur famille, leurs amis et les associations laïques organisatrices. Elle est le lieu d'animations récréatives qui marquent le passage de l'enfance à l'adolescence. Elle met l'accent sur l'esprit de tolérance, de justice et de fraternité que le jeune a acquis au cours de morale et fait appel à son sens critique.

Les FJL sont organisées chaque année au printemps et des centaines d'enfants de la région du Centre y participent.

Comme chaque année, nous versons le bénéfice du repas de la chandeleur au comité organisateur de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre, comité où notre maison est représentée par votre président.

Réservez dès maintenant.

Nous vous attendons nombreux.

Yvan Nicaise

Repas du dimanche 25 janvier
Comme chaque année:
Soutenons la Fête de la Jeunesse
Laïque du Centre

Menu

Apéritif maison (offert)

Potage aux poireaux et petit pain au saumon fumé

Filet d'agneau et risotto aux 4 légumes

Assiette française

Crêpe de la Chandeleur

Café



Participation: 25 € (moins de 12 ans : 12 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Date ULTIME de réservation : mercredi 21 janvier inclus
moyennant confirmation par paiement en nos locaux ou par
virement au compte n° BE76 0682 1971 1895
de l' ASBL Maison de la Laïcité - Morlanwelz
Mentionner " nom et nombre de personnes"